

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 06 décembre 2012**

Objet : Plan de financement pour le raccordement de la zone d'activité du « Petit Bonnefond » sur la commune de Saint Just le Martel

L'an deux mille douze, le six décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt sept novembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Stéphane VEYRIRAS (suppléant de Mr LEFORT)	Conseiller Général du Conseil général Haute Vienne
Mr Didier BARDET	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mr Boulesteix)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Bernard JAUVION	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mme Patricia BROUSSOLLE (et son suppléant)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Eric CORREIA (et son suppléant(et son suppléant))	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

L'Agglo de Limoges a sollicité DORSAL pour une extension de réseau concernant le raccordement en fibre optique de la ZA du « Petit Bonnefond » commune de Saint-Just le Martel.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à environ 70 000 € HT et consistent en l'adduction fibre optique de l'entrée de la zone. Les dessertes internes de la zone ne sont pas concernées.

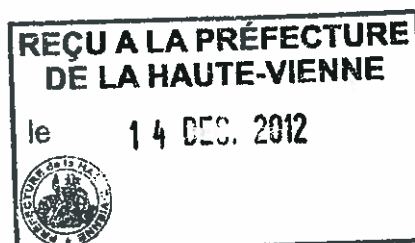
Le Président de l'Agglomération de Limoges a interrogé par courrier le 19 novembre 2012 le Préfet de Région afin de solliciter le soutien des fonds FEDER. Compte tenu du fait que le territoire de l'Agglomération de Limoges est zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans le cadre du PNTHD (Programme National Très Haut Débit), la Préfecture de région ne s'est pas encore prononcée officiellement.

Les autres partenaires financiers seront l'Agglomération de Limoges, la Région Limousin, le Conseil Général de la Haute Vienne et Axione Limousin. Les taux de répartition restent encore à définir.

Par ailleurs, en référence à la délibération N°284 du 16 mars 2012, une contribution d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sera versée à DORSAL, en complément, par la Communauté d'Agglomération de Limoges.

Pour rappel, cette participation financière est calculée à hauteur de 3% du montant des travaux avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 5 000 euros.

En l'absence d'un accord de la part des partenaires financiers quant à leur taux de participation respectif, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité, de reporter cette délibération à l'ordre du jour d'un prochain comité syndical.



Fait à Limoges, le 06 décembre 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE